



DISPOSITIF D'INTERVENTION ET D'ORIENTATION PLURIDISCIPLINAIRE | DIOP

Le dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire (DIOP) est composé de cinq professionnels, qui interviennent dans tout le canton de Vaud, sur demande du Service de protection de la jeunesse, de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles ou du Tribunal des mineurs.

L'objectif principal du dispositif est de tenter de créer un lien avec des jeunes de 14 à 18 ans, traversant de grandes difficultés personnelles et sociales, et pour lesquels les services placeurs ont des

difficultés à trouver des réponses adaptées.

Le travail de proximité et l'intensité du suivi sont les éléments-clés qui caractérisent le DIOP.

Nous proposons un accompagnement axé sur la construction d'un lien de confiance entre le professionnel et le jeune, afin que ce dernier puisse devenir, ou redevenir, acteur de sa propre vie.

Nous ne disposons pas de lieu d'accueil.

Le professionnel se déplace sur le lieu de vie du jeune (à son domicile, à l'école, dans la rue, etc.). La fréquence d'intervention dépend de la particularité de la situation.

Le jeune est suivi durant neuf mois. Une synthèse est organisée tous les trois mois, en présence d'un représentant du service placeur. Une prolongation de trois mois peut parfois être envisagée, d'entente entre les partenaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette prestation est gérée par la Fondation Jeunesse et Familles, en collaboration avec l'Association de la Maison des Jeunes.

Nous pouvons suivre 20 jeunes en parallèle.

OBJECTIFS

Tenter de créer un lien avec des adolescentes et adolescents traversant de grandes difficultés personnelles et sociales.

CONTACT

DIOP
Fondation Jeunesse et Familles
Ch. des Champs-Courbes 25a | CP 95
1024 Ecublens

Tél. 021 644 20 30
Fax : 021 644 20 40

diop@ffnet.ch
www.ffnet.ch